



# Info Dom N°86

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

### ➤ PASSAGE DE LA COMPTABILITE M14 A M57 AU 01/01/2023

La commune anticipe d'un an la mise en place du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 qui intègre des innovations comptables pour améliorer la qualité des comptes des collectivités et assurer une meilleure information ; Celui-ci sera généralisé au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à l'ensemble des collectivités locales.

### ➤ CONVENTION DE LIQUIDATION DU SIS 1ER CYCLE GRAND NANCY

Depuis le 20 juin 2022 le SIS n'existe plus que pour les seuls besoins de sa liquidation. Le conseil municipal accepte la signature de la convention qui permettra d'effectuer les opérations de clôture budgétaire dans un calendrier contraint.

### ➤ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLE COMMUNE/INTERCO

Le maire rappelle que la communauté de communes sollicite régulièrement les communes du territoire pour l'organisation de différentes réunions.

Par délibération en date du 7 juillet 2022, la Com-Com propose d'indemniser les communes mettant à disposition leurs salles pour leur frais de fonctionnement (électricité, chauffage...) à raison de 15 € par réservation.

### ➤ RAPPORT QUINQUENNAL DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Tous les cinq ans, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente un rapport sur l'évolution du montant des attributions de compensation au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences par l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport a donné lieu à un débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), en date du 7 juillet 2022 et a été approuvé par la Com-Com.

Les transferts de compétences concernées sont :

- 2018 : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations)
- 2019 : les eaux pluviales
- 2019 : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- 2019 : le scolaire
- 2019 : l'éclairage public (compétence non prise par notre Com.Com.)

L'objectif de ce rapport est de présenter les attributions de compensation 2019 – 2021 et la cohérence entre les calculs initiaux de la CLECT et la réalité financière des charges assumées par la Communauté de Communes d'une part et les communes d'autre part.

Le conseil municipal a accepté ce rapport par 6 voix pour et 2 abstentions.

### ➤ CONVENTION MEDECINE PREVENTIVE POUR SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS PAR LE CDG 54

La commune donne son accord pour la signature avec le centre de gestion 54 d'une convention de partenariat *médecine professionnelle et préventive*. Cette convention facturée à l'acte permettra une approche collective pour des actions ciblées. La prestation comprend la surveillance médicale des agents et des actions sur le milieu professionnel (études des postes de travail, participation à des campagnes de sensibilisation...)

### ➤ PROPOSITION DE COUPE DE BOIS EN 2023 PAR L'ONF

L'ONF fait une proposition des coupes de bois en 2023. La commune accepte cette proposition et fixe le prix du stère d'affouages à 12 € aux conditions suivantes :

- Que les grumes restent en France
- Préciser la condition émise par l'ONF de « désignation de 3 personnes garantes pour réaliser les affouages ».

### ➤ INFORMATIONS DIVERSES :

- **Proposition du maire** de faire une réunion toutes commissions : travaux 2023 ; point sur les finances [bilan et prévisions : DSIL (**D**otation de **S**outien à l'**I**ntervention **L**ocale) transformée en DETR (**D**otation d'**E**quipement des **T**erritoires **R**uraux) pour l'éclairage public ; pas de DETR en 2022 pour le dossier « trottoirs Mistral » donc projet reporté.]
- **Projet de liaison cyclable** Le projet de liaison cyclable voie verte de la Com-Com Seille et Grand Couronné/Métropole du Grand Nancy/Conseil Départemental 54 a fait l'objet d'une étude dont le maire n'a été informé par courrier du CD 54 que le 17 juin 2021 avec 4 propositions (variantes) faites comportant des tracés sur son territoire sans que la municipalité ait été associée à la réflexion.  
Le maire regrette ce procédé cavalier. A sa demande, les tracés imaginés lui ont été transmis après coup par mail.  
Un groupe de travail piloté actuellement par la Com-Com auquel a été intégré un représentant de la commune semble ne s'orienter que dans l'hypothèse d'une variante traversant la ferme équestre, écartant de fait les autres possibilités qui, elles, n'ont pas été présentées à ce jour aux autres communes de la Com-Com et surtout aux autres villages proches qui pourraient privilégier une autre variante.  
Le maire estime qu'il ne serait pas acceptable qu'un projet ficelé à l'avance soit proposé sans autre alternative lors d'un futur conseil communautaire.  
Une réunion d'explication est prévue avec le vice-président de la Com.Com en charge du tourisme samedi 24 septembre à ce sujet.
- **Sécheresse** : pour l'instant on ne peut pas déposer de dossier en mairie. Il faut attendre le rapport de Météo France et que les choses se stabilisent. Ouverture en janvier 2023.
- **Maison forte** : Gilles JONCHERAY et Guy FURDIN ont fait un gros travail de réhabilitation des pièces du bas. La commune a investi dans du petit mobilier pour meubler une cuisine lorraine. En ce moment une pompe à eau est en réfection et il reste un lustre à poser. Une seconde pièce sera consacrée à la guerre du Grand Couronné, une troisième à la guerre de 14/18 sur la terre lorraine. La dernière pièce sera une salle de projection et mise à disposition pour des expositions temporaires (Com-Com ; associations ; expositions individuelles...)  
Des contacts avaient été pris avec Mme DEDENON du CAUE mais cela n'a pas donné le résultat escompté. Des photos ont été faites par David et un document a été élaboré par des personnes bénévoles.
- **Participation citoyenne** : suite à la défection de plusieurs personnes, de nouveaux contacts ont été pris. Ces personnes en plus seront signalées à la gendarmerie. Par ailleurs, une proposition de pose de caméras pour la sécurité des villages est en réflexion. Ceci se fera avec les villages environnants.
- **Circulation des poids lourds** : de la même manière la circulation des poids lourds doit être revue avec les communes voisines
- **Véhicule communal** : il est à remplacer. Il devient vétuste et risque de ne plus passer le contrôle technique.
- **Parcelle Intercommunale sur le territoire communal** : il y a une relance sur le problème de ce terrain qui avait été vendu à un particulier du village mais la vente avait été cassée. Visite de Mmes VICQ ET PETITCLERC pour reparler de ce terrain.
- **Visite M. HARDOUIN** : il est venu en juillet au village. Il propose qu'il y ait une étude sur la problématique du bas de la rue Jules Verne et dans le même temps on reparlera des problèmes du Piroué.
- **COVID** : il est de retour à l'école du Pain de Sucre. Le Périscolaire est fermé.
- **Conférence des maires** : révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) par rapport à la préservation des zones agricoles, les changements de climat... Il va falloir revoir les PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- **Antenne** : on reste en attente de l'arrêté ministériel qui devrait entériner le projet.
- **Révision du stationnement rue Verlaine** : il y a eu une rencontre élus/habitants pour revoir le stationnement dans cette rue. Un plan a été fait en accord avec les riverains.
- **Stop rue Verlaine** : va être posé en bas de la rue au niveau de la coupure avec Baudelaire.
- **Rue Jules Verne** : pose d'un panneau « Voie sans issue » pour éviter que des véhicules ne s'engagent rue Jules Verne.

Merci de nous faire part de vos commentaires et informations propres à la vie de Dommartin au 03 83 31 19 41

**Pour nous contacter en cas d'urgence :**

le maire : 03.83.31 15.52 - 1<sup>ère</sup> adjointe 07 88 77 10 05 – 2<sup>ème</sup> adjoint Guy FURDIN 06 71 00 13 79  
3<sup>ème</sup> adjoint Gilles JONCHERAY 06 72 60 82 96